

Berlin, le 1^{er} juin 2010

Communiqué selon l'article 26, alinéa 1 WpHG (loi allemande sur le commerce de valeurs mobilières)

La société Schaeffer Immobilien GmbH, Hambourg, Allemagne, nous a informés le 1^{er} juin 2010 conformément à l'article 21, alinéa 1 WpHG (loi sur le commerce de valeurs mobilières) que sa proportion de droits de vote dans notre société est restée inférieure au seuil de 10 % des droits de vote le 27 mai 2010 et qu'elle atteint à ce jour 8,52 % (480 000 droits de vote) des 5 631 067 droits de vote au total.

artnet AG
Oranienstraße 164, 10969 Berlin

ISIN DE 0006909500

Berlin, le 1^{er} juin 2010

Communiqué selon l'article 26, alinéa 1 WpHG (loi allemande sur le commerce de valeurs mobilières)

Monsieur Klaus-Jochen Schaeffer, Allemagne, nous a informés le 1^{er} juin 2010 conformément à l'article 21, alinéa 1 WpHG (loi sur le commerce de valeurs mobilières) que sa proportion de droits de vote dans notre société est restée inférieure au seuil de 10 % des droits de vote le 27 mai 2010 et qu'elle atteint à ce jour 8,52 % (480 000 droits de vote) des 5 631 067 droits de vote au total. Tous les droits de vote sont imputés à Monsieur Herrn -Jochen Schaeffer par l'intermédiaire de la société Schaeffer Immobilien GmbH, selon les termes de l'article 22, alinéa 1, phrase 1, n° 1 WpHG.

artnet AG
Oranienstraße 164, 10969 Berlin

ISIN DE 0006909500